

Concertation dans le cadre de l'élaboration des Plans Climats du Grand Dijon, de Dijon et de Chenôve

Atelier 1 : Produire et consommer autrement Acteurs socio-économiques

Séance 1 : 21 mai 2010

Table des matières

1 Illico2, un Plan Climat Energie pour le territoire du Grand Dijon.....	3
2 L'organisation des ateliers thématiques de la concertation.....	3
3 Participants.....	5
4 Travail prospectif en séance plénière.....	6
4.1 Thème 1 : Circuits courts.....	6
4.2 Thème 2 : Production – méthodes innovantes – qualité des produits.....	6
4.3 Thème 3 : Déchets.....	7
4.4 Thème 4 : Communication.....	7
4.5 Thème 5 : Distribution.....	7
4.6 Thème 6 : Energie.....	7
4.7 Thème 7 : Autres.....	7
5 Synthèse des travaux en ateliers.....	8
5.1 Thème 1 : Circuits courts.....	8
5.2 Thème 2 : Production – méthodes innovantes – qualité des produits.....	9
5.3 Thème 3 : Déchets.....	10
5.4 Thème 4 : Communication.....	10

1 Illico², un Plan Climat Energie pour le territoire du Grand Dijon

Un Plan Climat Energie Territorial (PCET) est un projet volontaire permettant aux territoires qui s'y engagent de regrouper et d'organiser l'ensemble des initiatives et des actions visant à lutter contre le changement climatique. Au travers de la stratégie de territoire accompagnée des objectifs chiffrés et de son plan d'actions, il rendra visibles les actions de la collectivité ainsi que celles des acteurs associés face au défi du changement climatique.

L'agglomération avec les villes de Dijon et Chenôve travaillent conjointement à la réalisation de leurs plans climats ce qui constitue une première dans la jeune histoire des Plans Climat Territoriaux, et assure ainsi force et cohérence dans la démarche.

Illico² traduit l'urgence à agir collectivement pour que la prise en compte du changement climatique et de ses répercussions socio-économiques ne soit pas un vain mot, mais un engagement synonyme d'actions.

Les changements n'étant pas de l'unique ressort des collectivités il était important de lancer un processus de concertation afin de voir comment tous ensemble nous avancerons sur cette thématique. Lors de la **journée de lancement de la démarche le 21 mai** dernier, près de 300 acteurs du développement local ont participé à la matinée de présentation du projet de plan climat : élus, représentants d'associations, chefs d'entreprise, agents et techniciens des collectivités territoriales, professionnels de l'aménagement urbain, des transports ou de l'habitat, universitaires.... L'ensemble des participants s'est ensuite réparti au sein de **huit ateliers thématiques**, ateliers collectifs de travail.

L'ensemble du travail réalisé en atelier sera intégré dans le livre blanc, cahier de la concertation. Ce dernier pouvant servir de guide dans l'élaboration du programme d'actions du plan climat.

2 L'organisation des ateliers thématiques de la concertation

La démarche Illico² repose notamment sur le principe d'une collaboration active des acteurs locaux dans la définition et le choix d'actions. Les ateliers thématiques constituent une étape clé de la phase de concertation.

A partir des constats du Bilan Carbone® sur la thématique, le groupe envisage l'avenir du territoire dans une optique de lutte contre le changement climatique. L'objectif est de parvenir, à l'issue de la seconde et dernière séance, à faire émerger les principaux axes de travail et d'identifier des propositions d'actions concrètes.

Les ateliers thématiques se déroulent sur deux temps forts : les 21 mai 2010 et 29 juin 2010. Ils se déroulent donc sur deux séances de travail, soit une session de cadrage suivie d'une session d'approfondissement.

Les thématiques des ateliers sont les suivantes :

1. Produire et consommer autrement
2. Optimiser ses déplacements
3. Améliorer les performances énergétiques des bâtiments
4. Adopter une agriculture et une viticulture durables face au changement climatique
5. Organiser durablement le système de transport des marchandises
6. Réduire l'impact des déchets sur l'environnement : Reporté le 29 juin 2010
7. Faire évoluer nos comportements
8. S'adapter au changement climatique

3 Participants

Les ateliers sont composés d'acteurs socio-économiques :

- Des représentants du tissu économique et associatif
- Des représentants des partenaires institutionnels des collectivités porteuses du PCET
- Des personnalités qualifiées

Les animateurs de la séance :

- Sandra Garrigou Furlan – Cabinet Solving Efeso
- Pauline Langeron – Cabinet Solving Efeso

NOM	PRENOM	ORGANISME
LOVICH	Marien	IDE
BRUET	Didier	Maison Développement Durable Chenove
RATHEAU	Madeleine	DREAL Bourgogne
HOUY-CHATEAU	Laurent	AlimenTERRE Bourgogne
CADOT	Bernard	Education Nationale
COURTOT	Hélène	Retraitée
SAUNIE	Patrick	Grand Dijon
SORDILLET	Elise	Radio VTI
GOURLAOUEN	Nils	Attaché groupe politique
RIEUTORT	Isabelle	Grand Dijon
DODET	Marie-Françoise	Ville de Dijon
FOUILLOT	Jacky	Syndicat Electrification Plombières les Dijon
SEMERIE	André	SYNKEN
CORBET	Jacques	DREAL
JACQUIER	Emmanuelle	Grand Dijon
CAMPION	Jo-Ann	Attachée groupe élus
MAESTRI	Bruno	ARS
MAURI	Dominique	ATAC 15 rue des Iris – 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
HEBRARD	Fabienne	DREAL
DEVIS	Philippe	Consultant
CHARPENTIER	Bruno	DREAL
DUPAS	Stéphane	Citoyen
APPERT	Sébastien	Latitude 21
SAVINA	Karine	Directrice de Bassin
CUZIN	Samuel	CCI

Soit **25 participants**.

4 Travail prospectif en séance plénière

Dans un premier temps de travail, il est proposé aux participants un exercice d'imagination et de prospective. Les animateurs introduisent la question suivante :

Nous sommes en 2020, le territoire du Grand Dijon est devenu une référence en matière de production et consommation durables.

Que s'est-il passé ?

Qu'est ce qui a été fait ?

1 à 2 post-it sont distribués à chaque participant. 5 à 10 minutes leur sont accordées pour formuler et noter une proposition par post-it. Les animateurs ramassent les post-it, les lisent aux participants et les rassemblent par groupe d'idées.

Retranscription des propositions formulées par les participants :

4.1 Thème 1 : Circuits courts

- Relocalisation de la production alimentaire notamment par la sauvegarde d'une ceinture verte
- Remise en place des jardins familiaux et création d'une ceinture verte avec un maillage de maraîchers
- Favoriser les circuits courts dans la commande publique
- Action(s) négative(s) de contre-production :
 - Autorisation donnée aux investisseurs de l'immobilier pour des constructions pavillonnaires sur d'excellentes terres labourables : des centaines d'hectares sacrifiés aux spéculations
- Une initiative citoyenne de réhabilitation et de sauvegarde d'une excellente terre maraîchère expropriée en friche depuis plus de 10 ans : les jardins libérés :
 - Retour à la nature
 - Prise de conscience écolo
 - Terrain d'expérimentation
 - Réinsertion sociale
 - Portes ouvertes le 22 mai 2010
- Développement (ou soutien) de l'agriculture et du maraîchage bio dans la ceinture urbaine, soutenir la consommation de ces produits
- Relocalisation de la production alimentaire des produits alimentaires (développement des AMAP, jardins partagés,...)

4.2 Thème 2 : Production – méthodes innovantes – qualité des produits

- Le Grand Dijon deviendrait un pôle de recherche et industriel dans la fabrication durable – recyclable et réutilisable
- Développer les outils et les structures connexes à leur production durable (gestion des déchets, fourniture d'énergie, transports mutualisés)
- Toutes les entreprises de production font de l'éco-conception (audit de leur outil de production)
- Fabrication de produits à longue durée de vie (qualité)
- Intégrer la prise en charge de la fin de vie du produit dès sa conception
- Développer l'activité économique en favorisant les productions et les projets « durables » (par la mise en place de financements, défiscalisation, etc...)

- Une implication forte des élus pour susciter l'innovation dans les entreprises (agro matériaux)
 - Mise en place de circuits courts (agriculture, agriculture biologique) avec protection des captages et culture du lin et du chanvre
- Fabrication de produits réutilisables (pas à usage unique)

4.3 Thème 3 : Déchets

- Unité de méthanisation pour les déchets organiques liés aux collectivités (écoles, hôpitaux, casernes, cantines, etc...)
- Les collectivités du Grand Dijon ont lancé l'initiative du recyclage de leur matériel informatique et ont développé une filière industrielle compétitive en la matière
- Réinstauration des consignes verre (suppression de pots de yaourts, litres de lait en plastique)
- Plateforme de gestion et réutilisation des emballages liés au transport (palettes, films plastiques,...)
- Tous les producteurs dijonnais ont réduit au minimum les emballages de leurs produits
- Sensibilisation des entreprises à la réduction des emballages superflus sur leurs produits
- Un cluster formation – recherche – développement de renommée mondiale sur l'emballage a permis la conception et la réalisation d'emballages 100 % recyclables à l'infini

4.4 Thème 4 : Communication

- Instauration sur les marchés un affichage « producteur local ou régional » très lisible
- Elimination des panneaux publicitaires dans les rues (4 x 3 m et panneaux « sucette »). Ce sont des incitations à la sur-consommation. Possibilité de les interdire grâce au RLP (Règlement Local de Publicité). De plus, la majorité des publicités viennent des grandes surfaces. Aller faire ses courses en périphérie, c'est 80 fois plus émetteur qu'en ville !
- Distribution d'autocollants STOP-PUB à tout le monde !
- Le Grand Dijon a donné aux consommateurs les informations pertinentes pour effectuer des achats responsables

4.5 Thème 5 : Distribution

- Favoriser la mise en vente locale de produits locaux et issus du label AB
- Je commande un produit avec un délai temps plus important (permettant un autre mode TRM) = je bénéficie d'un tarif plus intéressant
- Réseaux de commerce de proximité, fin des hypermarchés
- Plateforme logistique commune à l'échelle du Grand Dijon

4.6 Thème 6 : Energie

- Limiter sa consommation électrique à l'heure de pointe du soir (pas de machines à laver à 19h)
- Le territoire du Grand Dijon accueille des industries de pointe dans le domaine des énergies renouvelables (éolien / solaire). Il s'est doté d'un technopôle alliant laboratoires de recherche, pépinière d'entreprises...
- Chauffage – électricité au bois si possible
- Les bâtiments communaux sont dotés de panneaux solaires sur leurs toits

4.7 Thème 7 : Autres

- Coordonner les trajets avec les transports en commun et les entreprises (horaires et circuits)

5 Synthèse des travaux en ateliers

Des sous-groupes de travail sont constitués pour réfléchir sur les thèmes identifiés précédemment. Il est demandé à chaque groupe de produire un poster de synthèse répondant aux questions suivantes :

- Les atouts et opportunités du territoire sur le thème
- Les grands axes de travail à envisager
- Les difficultés à surmonter
- Les moyens à mobiliser / les partenaires / les compétences
- Un ou des objectifs chiffrés à atteindre

5.1 Thème 1 : Circuits courts

Atouts / Opportunités du territoire

- Territoire dijonnais inscrit dans une plaine alluvionnaire
- Forte demande de la population pour des produits bio locaux
- Diversité des cultures locales traditionnelles

Grands axes de travail à envisager

- Protection des terres agricoles (inscription EcoPLU)
- Soutien par la commande publique (cuisine centrale)
- Eco-conditionnalité des aides à la production
- Re-développement des jardins familiaux
- Interdiction de construire sur des terres agricoles (à plus forte raison si elles sont « bio »)
- Incitation au jardinage familial par l'exemple (y compris sur les balcons)
- Soutien aux entreprises de transformation bio
- Incitation des circuits de distribution à acheter et vendre local
- Limiter les gaspillages

Difficultés à surmonter

- Pression des investisseurs immobiliers
- Volonté politique (stop au « mitage » de la ceinture)
- Les habitudes de chacun
- Les habitudes commerciales

Moyens à mobiliser / partenaires / compétences

- Education à l'environnement dès la maternelle et permanente
- S'appuyer sur des associations type :
 - AMAP
 - Terre de liens
 - NEF (Nouvelle Economie Fraternelle)
 - Kokopelli
- Favoriser l'économie sociale et solidaire

Un ou des objectifs chiffrés à atteindre

- De 40 à 60 % de production locale dans la commande publique (cantine – cuisine centrale)
- Doublement de la surface des jardins familiaux
- Un jardin partagé :

- Par quartier
 - Par école
- (Objectif pédagogique et social)

5.2 Thème 2 : Production – méthodes innovantes – qualité des produits

Atouts / Opportunités du territoire

- Capitale régionale + structures
- Taille de l'agglomération
- Situation géographique + réseaux routiers
- Pôle universitaire et de recherche
- Tissu associatif présent
- Volonté / exemplarité de l'agglomération

Opportunité :

- Développer des outils mutualisés

Grands axes de travail à envisager

- Inciter les entreprises à l'Iso 14001, à l'éco-conception, au développement durable via la C.C.I., la Chambre des Métiers et des aides
- Soutien des TPE pour ce type de démarche
- Implantation des entreprises avec éco-conditions
- Partenariat collectivités / entreprises pour une grande durabilité des produits
- Développement des lieux d'éco-consommation

Difficultés à surmonter

- Comportement d'achat
- Position des entreprises avec des outils de production « non durables »
- Conforter le tissu associatif

Moyens à mobiliser / partenaires / compétences

- C.C.I., Chambre des Métiers, associations environnementales, consommateurs
- Structures de développement local ; professionnels de la grande distribution
- Entreprises

Un ou des objectifs chiffrés à atteindre

- Empreinte carbone des entreprises

5.3 Thème 3 : Déchets

Atouts / Opportunités du territoire

- Existence du CEPIEC : regroupement de fabricants d'emballages (avec pôle de recherche – développement)
- Implantation d'ESIREM : Ecole d'ingénieurs – Université de Bourgogne (recherche en matériau)

Grands axes de travail à envisager

- Fabrication :
 - Eco conception (réduction de 50 % des matières premières)
 - 100 % du produit recyclable avec la création de la filière du cycle total de vie du produit nécessitant la responsabilisation du fabricant (financière et technique)
 - Concevoir des produits de longue durée de vie modulables et réparables
- Utilisation :
 - Développer les sociétés de services (location, etc...)

Difficultés à surmonter

- Sensibilisation à tous niveaux (citoyens, entreprises, etc...) → changement des pratiques (évolution)
- Mise en place de nouvelles chaînes de production et de traitement

Moyens à mobiliser / partenaires / compétences

- Producteurs, collectivités, consommateurs, distribution

Un ou des objectifs chiffrés à atteindre

- Réduction à la source puis revalorisation : objectif 100 % (zéro déchets)

5.4 Thème 4 : Communication

Proposition : proposition de distribution d'autocollants « STOP – PUB »

Atouts / Opportunités du territoire

- Maison de l'environnement avec l'idée de ne pas communiquer uniquement auprès des enfants

Grands axes de travail à envisager

- Etre en accord avec la distribution
- Réglementer la publicité pour la rendre moins intrusive :
 - Stop pub
 - Règlement local de publicité : interdire la publicité dans les rues
- Information dans les commerces sur ce qui est recyclable (pastilles correspondant à un type de poubelle)
- Information sur les marchés quant à la localisation du producteur (local ou non), aux fruits et légumes de saison
- Double page dans tous les bulletins municipaux sur le thème climat – énergie

Difficultés à surmonter

- Rapport économique
- Conduite du changement

- Favoriser les commerces de proximité

Moyens à mobiliser / partenaires / compétences

- La Ville de Dijon
- La C.C.I.
- Les associations (si subventions ?)

Un ou des objectifs chiffrés à atteindre

- 70 % des commerces ont un système d'information sur leurs produits
- x 3 le budget de la Maison de l'environnement
- 40 % des boîtes aux lettres avec un stop pub
- Diminuer ou supprimer les panneaux publicitaires 4 x 3 m

Prochaine Session :**Mardi 29 juin 2010****Grand Dijon, 9h30 – Salle 121****Objet :**

- Déterminer les objectifs prioritaires à intégrer au programme d'actions du PCET sur les thèmes étudiés dans la première séance
 - Identifier, compléter, détailler en séance les actions prioritaires qui en découlent
-